

Les clefs de la Tour

Bulletin n°17 Juin 2012

oe Chartreuse St-Pierre d'Entremont Savoie

Bulletin municipal

le mot du maire

Le livre, espace de dialogue interculturel

Sous l'impulsion de l'association des Maires Ruraux de France, la bibliothèque de St Pierre d'Entremont a particité à la manifestation "Lectures Communes" organisée dans le cadre des Journées du livre européen. Contes en Sarde et en italien, histoires en néerlandais, en anglais, en français, les enfants ont savouré ces lectures partagées, voyages immobiles où la musique des mots donne déjà du sens. Cet effort de plonger dans un univers qui n'est pas le sien, c'est une fenêtre ouverte sur l'autre, l'inconnu, celui qui vient d'ailleurs ou d'à côté, c'est une ouverture d'esprit propre à développer l'imagination, l'innovation et la solidarité. Après ces nourritures de l'âme, les petits et les grands ont goûté quelques spécialités de pays Européens, de quoi rassasier tous leurs sens.

Un tel événement contribue à la reconnaissance d'une culture européenne partagée, à la découverte d'une Europe vécue entre, avec et pour les peuples, à l'opposé d'une Europe ressentie comme un joug

toujours plus contraignant.



Les "Lectures communes" permettent de valoriser le livre, passeur de culture et cela en milieu rural. La culture dans sa dimension artistique, la culture comme « patrimoine commun à un groupe d'individus », la culture au sens « cultiver la terre », il n'est probablement pas anodin que ce même mot décrive toutes ces dimensions.

Partager les cultures par la lecture, pour mieux se connaître. La lecture, cette activité dont nous ne devons pas nous priver si nous ne voulons pas stagner, "faire du sur place". LIRE ! Se fortifier l'esprit avec l'esprit des autres.

Brigitte BIENASSIS

PERSONNEL COMMUNAL

Service technique: Jacques MOLLARD renforce l'équipe technique pour la saison d'été. Il travaille à temps partiel jusqu'à fin septembre.

Camping LE COZON: cette saison, Mark et Gillian MUMFORD assurent l'accueil et l'entretien du camping. Ils se partagent les missions ordinairement confiées à un seul agent.

ROUTE FORESTIERE DES LANCHES DES CLARET

L'enquête publique pour permettre la création de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) aura lieu du 20 juin au 20 juillet 2012. Une fois créée, l'ASA pourra engager ce projet qui couvre 212 ha de forêt, 284 parcelles et concerne 148 propriétaires. Il s'agit de créer 2540 m linéaire de route forestière et 2940 m linéaire de piste. Le montant des travaux est estimé à 190 k€ HT. Déduction faite des subventions, le coût pour les propriétaires sera de l'ordre de 645 €/ha de forêt desservie. Les dates de permanence du commissaire enquêteur seront communiquées dès que possible.

Pour une exploitation forestière respectueuse des chemins ruraux et voies communales

En 2009, la municipalité a passé une convention avec l'ONF afin de :

- prévenir les dégradations éventuelles du réseau de voirie communale imputables à l'exploitation forestière
- assurer les conditions d'une remise en état de ces voies, après exploitation forestière
- éviter que des dégradations anormales rendent ce réseau inutilisable.

Un propriétaire forestier qui veut exploiter ou faire exploiter sa forêt doit donc en informer la Mairie avant toute intervention pour que l'ONF établisse avec



l'intéressé un constat d'état des lieux avant travaux. Un deuxième constat établi à la fin des travaux permettra, s'il y a lieu, d'estimer les travaux de remise en état. Tous les chemins ruraux pouvant servir à l'exploitation forestière sont concernés, y compris leurs ponts. La liste des chemins et voies concernés par ces mesures est consultatble en mairie ou sur le site internet à la rubrique "voiries".

Bien que l'information ait déjà été diffusée, nous constatons que des exploitations forestières ont lieu sur le territoire de la commune sans que la Mairie ne soit prévenue. Merci de faire circuler l'information auprès des propriétaires ou exploitants forestiers qui n'auraient pas la chance de recevoir ce bulletin à domicile.

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Station essence, un service vraiment utile

Depuis son ouverture en janvier 2012, la station essence est très utilisée. Au 25 mai, les ventes ont atteint 190 000 litres de carburant, avec près de 6000 clients soit en moyenne 46 clients par jour. 45 cartes professionnelles ont été vendues. Avec les cartes prépayées, même les personnes qui n'ont pas de carte bancaire peuvent se fournir en carburant.

Il faut dire que la Communauté de Communes maintient des prix attractifs. Compte tenu du déplacement, avec un carburant à 6 centimes plus cher dans notre station, faire 30 km aller-retour pour acheter 50 litres à Entre Deux Guiers coûte aussi cher



que de les acheter à St Pierre d'Entremont. Avec un carburant à 10 centimes plus cher, faire 70 km aller-retour pour acheter 70 litres à Chambery coûte aussi cher que de les acheter à St Pierre d'Entremont. Et c'est sans compter le temps perdu et l'usure du véhicule!

Plus les ventes seront importantes et plus ce service sera pérenne. Alors, faites un geste pour votre porte monnaie et pour ce précieux outil collectif, faites le plein à la station service des Entremonts en Chartreuse!

Construire une serre tout en respectant les règles d'urbanismes

Chacun sait que les règles d'urbanismes s'imposent à tous, même quand il s'agit de construire une serre pour produire ses propres légumes.

Déclaration préalable ou permis de construire, cela dépend des caractéristiques de la serre. Dans tous les cas, elle doit être conforme au règlement du PLU. En ce qui concerne les serres légères, dont l'enveloppe et la structure sont démontées dans l'année en fin de saison, l'absence de demande d'urbanisme est tolérée.

Avant tout aménagement, le bon réflexe est de se renseigner en mairie. Le tableau ci-dessous précise les dispositions applicables en fonction des dimensions :

CHÂSSIS OU SERRE DE PRODUCTION	FORMALITÉS
Hauteur inférieure ou égale à 1,8 m	Pas de formalité au titre du code de l'urbanisme.
Hauteur comprise entre 1,8 m et 4 m et surface au sol inférieure ou égale à 2000 m ²	Déclaration préalable
Hauteur supérieure à 4 m	
Hauteur supérieure à 1,8 m et surface supérieure à 2000 m²	Permis de construire

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ASSOCIATIFS

La commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie est propriétaire de locaux qu'elle met gratuitement à disposition des associations en faisant la demande. Comme déjà abordé dans "les clés de la tour" de décembre 2011, des conventions ont été signées entre les assocations et la Commune. Ces conventions définissent les règles qui régissent la mise à disposition des locaux (Maison Hermesende et rez-dechaussée de l'ancienne école de St Même) et les droits et obligations des associations vis à vis de la commune et réciproquement. Cette convention rappelle également les horaires d'occupation car chaque local peut servir à plusieurs associations. Ainsi une convention a été signée avec les

associations suivantes : Association Sports et Loisirs des Entremonts, Judo club, Chorale le Charmant Som, association Chartreuse bien être et association Les Concernés. Une manière pour chacun de s'engager sur le bon déroulement de l'ensemble des activités en respectant les locaux, les autres occupants et les riverains. Suite à la demande de l'association « Les Concernés », le rez-de-chaussée de l'ancienne école de St Même va se refaire une jeunesse : les matériaux seront achetés par la Commune et l'association les mettra en oeuvre. Ces travaux vont permettre de mieux agencer l'espace. Les conseils de hameaux pourront toujours se dérouler dans ce local en cas de mauvais temps.

L'INTERCO AUX CONSEILS DE HAMEAUX DU PRINTEMPS

Le fil rouge des derniers conseils de hameaux portait sur la future intercommunalité. Partant de l'état des lieux des compétences des trois communautés de communes actuelles, nous avons abordé l'avancement des commissions thématiques et le calendrier. Les habitants présents ont souligné la complexité de cette opération, la diversité des compétences actuellement exercées par notre communauté de communes et l'importance de l'implication des élus dans la construction de la future communauté "Coeur de Chartreuse". A l'automne, nous nous retrouverons à nouveau autour d'un thème central, qui reste encore à définir. Toutes vos suggestions sont les bienvenues !



LES PROJETS

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

La construction du groupe scolaire évolue au rythme prévu. Le bâtiment est hors d'eau, la dalle de l'étage est coulée, l'isolation extérieure quasiment terminée. Le bardage en "Bois des Alpes" thermotraité, insensible au soleil et aux intempéries, sera posé dès la fin des travaux d'isolation des façades. Les tuyauteries du sanitaire, chauffage et double ventilation sont en place. Electriciens,

plaquistes, menuisiers vont investir les locaux et démontrer leurs compétences dans ce bâtiment "basse consommation" à la structure complexe.

Concernant l'Equipement Multi Activités intercommunal (EMA) : les travaux de terrassement et mis en place des réseaux secs et humides doivent commencer le 1er juin. Le chantier de l'EMA sera parfaitement séparé du Groupe scolaire par une clôture provisoire mais totalement sécurisée.

Il faudra bientôt donner un nom à notre Groupe scolaire : réfléchissez-y ! nom d'une femme, d'un homme, contemporain, historique ou local ? Nom d'un lieu géographique, montagne, territoire, torrent ou rivière ? Ou autres? Une consultation des habitants des deux Saint Pierre d'Entremont sera bien sûr lancée.



Isolation des façades

EMA – QUAND LES BANQUES FONT DEFAUT ...

Afin de boucler le financement de cet investissement, la CCEC lance un emprunt obligataire auprès du public car les banques ont décliné sa demande de prêt complémentaire. L'objectif est de collecter entre 100 et 300 k€. La part sera fixée à 300 € et bloquée 12 ans maximum. La rémunération annuelle sera de 3,8%. Un certain nombre de parts choisi par tirage au sort sera remboursé chaque année. Des clauses de déblocage anticipé seront prévues. Cette offre est ouverte à tous, habitants, entreprises ... des Entremonts et d'ailleurs, le nombre de parts par porteur n'est pas limité. Alors plutôt que de stocker votre argent sur votre compte épargne, placez-le dans votre gymnase, c'est plus rentable !

SECURITE CHANTIER

Rappel : les chantiers du groupe scolaire et de l'EMA sont interdits au public. Les curieux peuvent consulter le site internet de la commune. Des photos sur l'évolution du chantier sont régulièrement mises en ligne.

TRAVERSEE DU BOURG: ACQUISITION DU BATIMENT ANCIENNE STATION

Dans le cadre de la réflexion menée sur l'aménagement de la traversée du bourg de Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie), l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) de la Savoie s'est porté acquéreur du bâtiment de l'ancienne station-service pour le

compte de la Commune. Sans présager de l'avenir de cette construction, il est en effet apparu opportun de profiter de la mise en vente de ce tènement, afin de l'englober aux propriétés communales existantes et de disposer ainsi d'une maîtrise foncière totale depuis le cimetière et jusqu'à la grange Rigaud jouxtant la mairie. Une consultation doit être lancée dans le courant de l'année pour choisir un concepteur (architecte-paysagiste), sur la base d'un cahier des charges élaboré en concertation avec les habitants du bourg et des hameaux, lors de plusieurs conseils de hameaux successifs. En attendant l'élaboration de ce projet, ce bâtiment sera mis en location. Ca serait dommage de laisser vacant un local en plein milieu du bourg.



La traversée du bourg

LA MAISON HERMESENDE

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les deux étages de la bâtisse

La Maison Hermesende

paroissiale vont subir une cure de jouvence bien méritée. Baptisés "Maison Hermesende", ces locaux accueillent une grande partie de la vie associative de Saint-Pierre d'Entremont, depuis la fermeture de l'école Notre-Dame en 1997. Les travaux seront lancés dans le courant du second semestre 2012. Le planning d'intervention sera organisé pour permettre de maintenir toutes les activités associatives y compris judo pendant les travaux.

VOIRIES ET INTEMPERIES

Le Conseil Général nous a attribué une subvention dans le cadre du FREE (fonds risques et érosion exceptionnels) pour la réfection des chemins ruraux dégradés par les très fortes pluies de janvier 2012, aux Courriers, aux Grattier et aux Teppaz. Cette subvention concerne aussi un volet prévention avec des travaux de stabilisation du talus de la route des Ciseaux. Ces travaux vont pouvoir être lancés rapidement.

Les clefs de la tour Juin 2012

Citoyenneté et environnement

VOUS AVEZ DIT DEVELOPPEMENT DURABLE ...

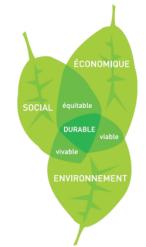
Au fil des bulletins vous n'avez pas manqué de remarquer que nous nous intéressions au « développement durable » mot un peu valise auquel nous préférons « croissance verte » (si ce n'est pas déjà un oxymore !). Nous travaillons avec le personnel communal à mettre en place des solutions moins énergivores ou/et moins polluantes : papiers recyclés, tri systématique, achats locaux (chaque fois que c'est possible) à tendre rapidement à l'abandon des pesticides, à être plus attentif au gaspillage (eau, électricité, papier...), et, à une solution facile nous allons préférer une autre qui prenne en compte des paramètres environnementaux et/ou de pollution. L'année dernière nous avons mis en place le fauchage raisonné...

Bref nous tentons à notre modeste échelle de contribuer à sauvegarder notre planète! Aujourd'hui nous souhaitons aller plus loin et fédérer les actions dans une sorte de charte communale qui aborde d'autres thèmes tels que: habitat vert, patrimoine villageois et naturel, service solidaire, mairie exemplaire, cohésion sociale, éducation etc.... D'autres communes l'ont fait que nous nous

proposons de rencontrer comme Vérier-du-lac par exemple. Pour mémoire les ambitions du développement durable se déclinent en cinq finalités essentielles :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Pour cela nous avons besoin de VOUS, de votre expertise, de vos compétences, de votre enthousiasme! Dans le prochain « les clés de la tour » nous vous en dirons plus et en attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances éthiques et solidaires!



OGM et GAZ de SCHISTE

Lors de sa réunion du 29 mai, le Conseil Municipal a pris position

- contre les Plantes Génétiquement Modifiées (OGM), vu la menace d'annulation du moratoire français interdisant le maïs MON810
- contre les gaz de schiste, vu les 3 permis d'explorer accordés sur la commune de La Biolle en savoie.

BRUITS DOMESTIQUES: apprendre à s'entendre!

Les bruits domestiques (tontes, débroussaillage, tronçonneuse, engins ...)

sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h. Faut-il le rappeler, cette autorisation n'impose nullement "un devoir" de faire du bruit pendant ces périodes. Observer quelques précautions simples et respecter ses voisins suffisent à préserver la qualité de vie de tous, voire de l'améliorer.



LA FACADE DE LA CHAPELLE DES 10 000 MARTYRES

Vous savez combien le classement "monument historique" d'un bâtiment ou partie de bâtiment est pénalisant pour les propriétaires dans un rayon de 500 m autour du-dit bâtiment! Le propriétaire de la Chapelle des 10 000 Martyres en sait quelque chose, et pourtant, ce classement ne concerne que la façade de la Chapelle, il tenait à ce que nous le reprécisions.

A LOUER : Appartement au dessus du Presbytère

Situé en centre bourg, au 1er étage : 1 cuisine, 1 salle à manger, 4 chambres, 1 salle de bain, 1 WC - Surface habitable : 120 m2 - Loyer au 01/07/11 : 691,22 € avec 1 garage - Idéal pour une famille de 4 personnes.

ETAT CIVIL



NAISSANCE

Annaë GANDY, fille de Sébastien GANDY et de Marie DE-MORAËS, est née le 13 avril 2012.

DECES

Gabriel THIEVENAZ est décédé le 30 avril 2012 Yves BOITON est décédé le 23 mai 2012

TOUR DE EDANICE .

CONSEIL MUNICIPAL - 19 juin, 31 juillet, 28 août à 20h30

<u>Agenda</u>

TOUR DE FRANCE: passage le 13 juillet. La circulation sera perturbée toute la journée. Prenez vos dispositions. **FETE NATIONALE** FEU D'ARTIFICE tiré depuis le Pré de Ville à St Pierre d'Entremont Isère le 13 juillet au soir BAL sur la place René CASSIN, le 13 juillet au soir

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web: http://www.saintpierredentremont.org - courriel: contact@saintpierredentremont.org

page 4/4